

Lann-Gazel: sauvetage réussi

Jean-Noël Ballot



Jean-Yves Le Duff

L'Aber Wrac'h à Lann Gazel.

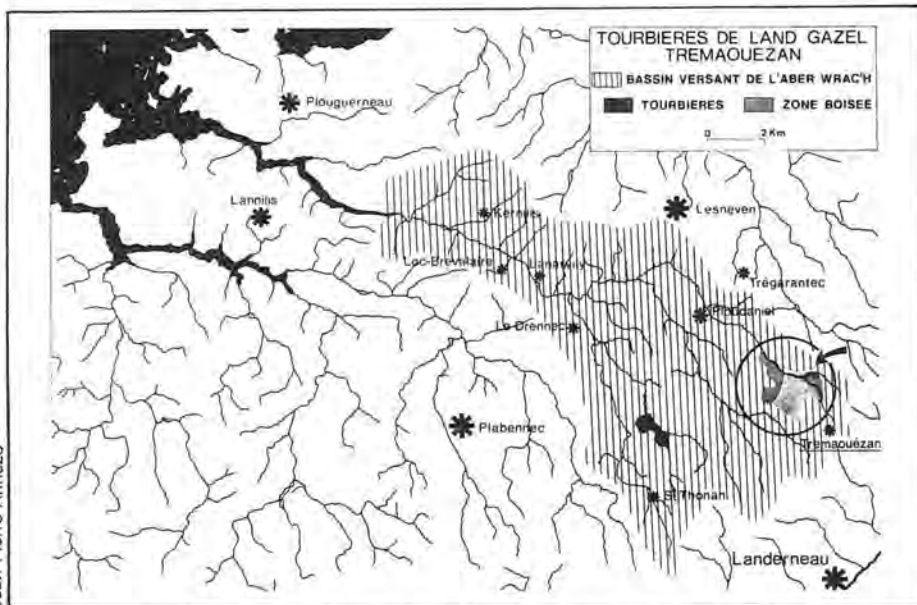
Aux sources de l'Aber Wrac'h

Trémaouezan, petite commune rurale du Léon (360 habitants) se situe à 20 kilomètres de Brest, dans le canton de Landerneau. Son activité économique est essentiellement orientée vers l'agriculture qui utilise la moitié de ses 830 hectares. Elle a échappé au dépeuplement grâce à la proximité de grands axes routiers qui la maintiennent à quelques minutes d'importants centres urbains. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est qu'à l'intérieur d'une zone fortement touchée par le remembrement, Trémaouezan possède le dernier grand complexe humide du Léon intérieur.

Le site de Lann Gazel est né d'une cuvette mal drainée reposant sur un socle hercy-

nien constitué de granite de Saint-Renan à grains fins et de granite de Kersaint dont les affleurements apparaissent ici et là sous forme de grosses boules. Les sols, constitués d'un limon gris déposé au quaternaire, se révèlent compacts et peu fertiles. La topographie entraîne une rétention des eaux de précipitation, puis un écoulement suivant une pente nord-ouest; nous sommes ici aux sources de l'Aber Wrac'h.

Le milieu apparaît fortement marqué par l'empreinte de l'homme. Des activités traditionnelles, maintenant disparues, ont modelé le paysage de cette tourbière vieillissante et influencé l'état actuel de la végétation. L'homme a cherché à pallier les inconvénients liés à l'humidité du milieu en réalisant tout un système de fossés et de canaux de drainage qui, suivant le cas, facilite ou contrarie l'écoulement de



l'eau. L'extraction de la tourbe, interrompue depuis une quarantaine d'années, permet aujourd'hui d'observer les peuplements pionniers d'une tourbière dans d'anciennes fosses d'extraction. Enfin, le pacage et la fauche ont jadis ralenti le développement du boisement de pins maritimes qui colonisent les landes sèches.

Diversité

Il est impossible de décrire en quelques lignes l'ensemble du milieu tant est grande la diversité des formations végétales qui le constituent. Une vingtaine de groupements ont été répertoriés. C'est dans les zones les plus sèches que l'on découvre les formations les plus hautes. Les peuplements de résineux se fondent peu à peu dans la chênaie-hêtraie. Les landes hautes à ajoncs côtoient les landes rases à bruyères et les prairies à joncs. Dans les dépressions se développent les landes à molinies et à sphaignes, les groupements à phragmites et les groupements à massettes. L'Aber Wrac'h prend sa source dans le bas marais, au milieu d'imposants touradons de carex.

Cette mosaïque de formations végétales entraîne une grande diversité d'espèces. On remarque notamment la présence du rossolis à feuilles rondes, du rossolis intermédiaire et de la grassette du Portugal dans les prairies tourbeuses, ainsi que de belles stations de comaret, d'osmonde

royale et de trèfle d'eau dans le bas marais. *Pilularia globulifera*, signalée par H. des Abbayes dans sa flore du Massif armoricain n'a pas été retrouvée lors de récents inventaires. Cependant, l'extrême discrétion de cette plante protégée ne nous permet pas de conclure à sa disparition.

A la fin du printemps et au début de l'été, les fleurs jaunes de l'ossifrage illuminent la tourbière.

Y. Descatoire



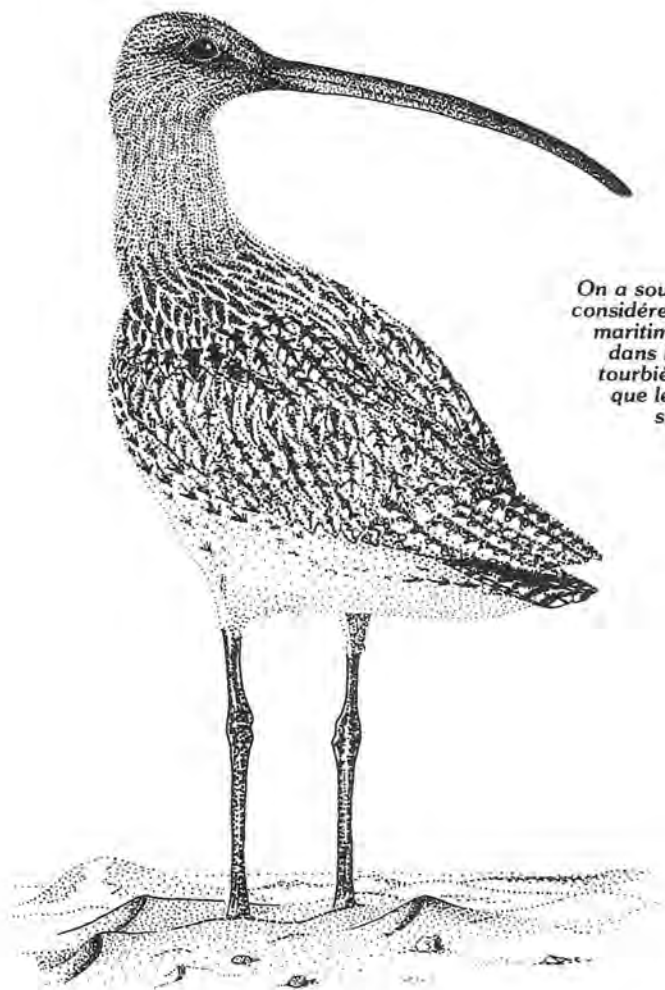
Le dernier grand marais léonard

L'ornithologue trouve également de quoi assouvir sa passion. S'il n'est pas rare de rencontrer dans les landes le bruant jaune, le bruant des roseaux et le traquet pâle, il faudra chercher un peu plus longtemps pour observer la fauvette pitchou ou la bouscarle qui a récemment signalé sa présence dans la saulaie. Les prairies pâturées accueillent chaque printemps quelques couples de vanneaux huppés. Le courlis cendré et la bécassine des marais, bien que faiblement représentés, nichent chaque année.

Mais Lann Gazel abrite également une belle population de rapaces. L'effraie, la hulotte, le faucon crécerelle sont des

nicheurs réguliers. La chevêche a été signalée. Le hibou des marais et le busard Saint-Martin fréquentent le site en période migratoire. Le milieu semble particulièrement favorable à l'épervier et au moyen-duc dont les populations, assez fluctuantes, peuvent atteindre de belles densités. Les tableaux de chasse réalisés sur la bécasse indiquent un important hivernage de cet oiseau.

Lann Gazel n'est peut-être pas un site exceptionnel au niveau national, ni même régional. Néanmoins, sa position dans le plateau léonard fortement remembré et tellement concerné par les problèmes de l'eau, le place localement au premier plan des préoccupations de protection. On pourrait l'inclure dans la liste de ces milieux qui disparaissent malheureusement trop souvent avant même d'avoir été inventoriés.



On a souvent tendance à le considérer comme un oiseau maritime; c'est pourtant dans les landes et les tourbières de l'intérieur que le courlis cendré se reproduit



Hibou moyen-duc.

Une décharge dans la tourbière ?

En 1978, le SIVOM de Landerneau projette d'abandonner l'exploitation d'une décharge illégale et dangereuse située sur les rives de l'Elorn, et recherche un site en vue d'établir une usine de traitement des ordures ménagères. La prospection est confiée à un bureau d'études rennais qui fonde ses critères de recherche sur les bases suivantes :

- faible valeur des terres agricoles
- éloignement des zones d'habitation.

Aucun élément relatif à l'environnement n'interviendra dans la sélection du site, et Trémaouezan figure en première place dans le choix final.

Les avantages avancés sont les suivants :

- espace de plusieurs dizaines d'hectares vierges de toute habitation
- valeur agricole nulle
- terrains à l'écart de toute circulation
- les horizons superficiels du sol étant imperméables, les risques de pollution des eaux du sous-sol sont très faibles et deviendront nuls si l'on draine les parcelles de la décharge.



Jean-Yves Le Duff

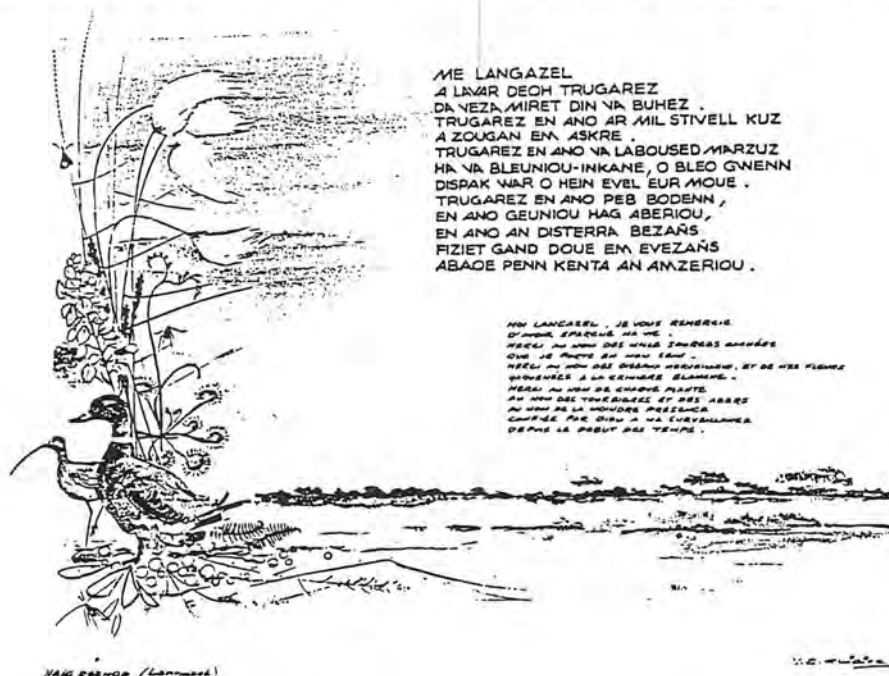
Les inconvénients :

- accès par un chemin non bitumé
- travaux de drainage importants à réaliser pour la décharge
- un remblai léger sera nécessaire sur certaines parcelles pour mettre hors d'eau les déchets broyés.

Ces critères prêteraient à sourire s'ils n'étaient encore de mise aujourd'hui dans beaucoup de projets similaires.

Réaction locale

Les habitants de Trémaouezan réagissent



ME LANGAZEL
A LAMAR DEOM TRUGAREZ
DA YEZA MIRET DIN VA BUHEZ .
TRUGAREZ EN ANO AR MIL STIVELL KUZ
A ZOUGAN EM ASKRE .
TRUGAREZ EN ANO VA LABOUSED MARZUZ
HA VA BLEUNIOU-INKANE, O BLEO GWENN
DISPAK WAR O HEIN EVEL EUR MOUE .
TRUGAREZ EN ANO PEB BODENN ,
EN ANO GEUNIOU HAG ABERIOU ,
EN ANO AN DISTERRA BEZAÑS
FIZIET GAND DOUE EM EVEZAÑS
ABAOE PENN KENTA AN AMZERIOU .

ME LANGAZEL, JE VOUS REMERCIE
D'AVOIR ESPÉRÉ MA VIE .
MERCI AU NOM DES MIEUX JOURNÉS ANCIÈRES
QUE JE PUTE EN FAIRE L'AMOUR .
MERCI AU NOM DES BÉBÉES MOURNANTES, ET DE MES FLEURS
RÉVÉLÉES À LA CÉLÈBRE BLANCKE .
MERCI AU NOM DE MES PAYS
AU NOM DES TROUBLES ET DES ARRES
AU NOM DE LA NOUVELE PRÉSENCE
CONFÈRE PAR DIEU À MA CURELLIERE
DEPUIS LA DÉBUT DE LA VIE .

HAG RABOZ (Langazel)

Affichette éditée par le comité de défense.

très vite à ce projet. D'abord parce qu'ils ont le sentiment que l'on a choisi une petite commune qui, vu le nombre de ses habitants, ne pourra faire entendre sa voix. Ensuite parce qu'ils ont conscience que le site de Lann Gazel et les sources de l'Aber Wrac'h représentent quelque chose de fondamental dans leur environnement. Ils s'organisent en comité de défense et prennent contact avec la section nord Finistère de la SEPNB qui, dès lors, va assurer le suivi scientifique de l'affaire, servir de relais auprès d'autres associations de protection de la nature (A.P.P.S.B., A.P.P. de L'Elorn...) et interviendra auprès des élus locaux et départementaux. Une campagne sur le double problème des ordures ménagères et de la protection des zones humides, largement relayée par la presse locale, va être menée avec dynamisme. Edition de brochures d'information, réunions publiques, marche sur le site, envoi de dossiers aux conseillers généraux, autant d'arguments qui auront bientôt raison de la résistance des responsables du SIVOM. L'usine de retraitement se construira à Saint-Eloi.

Nouvelles inquiétudes

En 1983, une visite à Lann Gazel ravive nos inquiétudes. Si la décharge n'a pas eu raison de cette zone humide, le creusement

de nouveaux fossés de drainage, autrement impressionnants que les anciens et la mise en culture d'importantes parcelles de landes entament le milieu.

Cette même année se déroulent les élections municipales. La liste conduite par Jean-Pierre Gourmelon, ancien secrétaire du comité de défense, est élue. A son programme figure entre autre un projet de prise de contact avec la SEPNB et l'A.P.P.S.B. afin de protéger et de mettre en valeur le site de Lann Gazel. Une première réunion, en présence du président de l'ancien comité de défense devenu « Association pour la défense de Lann Gazel » et d'un représentant de la D.R.A.E. permet d'étudier les mesures de protection possibles.

La commune de Trémaouezan possède à l'époque un plan d'occupation des sols commun avec Landerneau. La tourbière y est classée en zone agricole et il n'est pas envisageable d'intervenir sur les pratiques agricoles existantes.

Le classement du site ne semble pas réalisable. Les tourbières de moyenne importance n'entrent pas, hélas, dans les monuments à sauvegarder d'urgence. Heureusement, la récente procédure des arrêtés de protection de biotope, encore jamais mise en pratique dans le Finistère, semble pouvoir s'appliquer au cas présent. La présence de plantes et d'espèces animales protégées peut permettre la conservation du milieu qui les abrite.

Dénouement

Il faut souligner ici le remarquable travail d'information et de concertation fourni par l'équipe municipale et l'association de défense à ce moment crucial.

Des réunions de quartier sont organisées dans la commune. Propriétaires, agriculteurs, chasseurs et usagers du site sont consultés tour à tour. Un conseil municipal extraordinaire, précédé d'un large débat réunissant tous les partenaires et des représentants de diverses administrations, adopte largement le projet.

Le 10 octobre 1984, le premier arrêté de biotope du Finistère, né d'une initiative locale, est publié. Le texte interdit toute modification du milieu, tout en préservant les activités traditionnelles qui en dépendent. Lors de son assemblée générale, la SEPNB décerne le prix *Hermine* 1985 au

Jean-Yves Le Duff



De nouveaux fossés de drainage, autrement impressionnants que les anciens.



Armand-Joseph Boulling

Chantier de débroussaillage à Lann Gazel.

maire de Trémaouezan et à son équipe municipale pour l'action menée en faveur de la tourbière.

Protéger un milieu c'est bien. Le gérer c'est mieux. Tel pourrait être le slogan de l'Association de défense de Lann Gazel qui assure depuis le suivi du site. Et pour bien gérer, il faut connaître. Depuis la publication de l'arrêté, de nombreuses sorties sont régulièrement organisées en collaboration avec la SEPNB et Ar Vran afin d'inventorier le site, de le faire découvrir et de surveiller l'application de la protection. Des chantiers sont ouverts périodiquement pour nettoyer le réseau hydrographique et créer un sentier de découverte qui reprend le tracé d'anciens chemins et d'une voie ferrée oubliée depuis quarante ans.

La réalisation de dossiers de présentation, d'expositions de photos, de montages audiovisuels et d'herbiers permet d'informer le public et les élus de la région sur le problème des zones humides et de leur protection. Un objectif à moyen terme est de mettre à la disposition des enseignants un outil pédagogique pour la découverte du milieu naturel. Chaque année, la fête de la bruyère accueille plusieurs milliers de personnes et leur permet de s'informer sur les projets d'aménagement du site.

Bien sûr, tous les problèmes ne sont pas réglés. Jusqu'où pourra aller l'aménagement sans créer de perturbation au milieu ? L'ouverture à un trop grand public ne risque-t-elle pas de gêner les diffé-

rentes espèces d'oiseaux nicheurs ? Mais au moins, les potentialités du site sont-elles préservées.

L'histoire de cette tourbière qui faillit devenir une décharge est exemplaire à plus d'un titre. Tout d'abord, parce que c'est la population locale qui a pris en charge la préservation de son environnement. Ensuite, parce qu'à l'heure de la décentralisation, chaque membre de la SEPNB aimerait se retrouver face à des élus aussi sensibilisés aux problèmes de protection de la nature.

Au moment de conclure, la décharge du calvaire à Landerneau fait de nouveau parler d'elle.

Contrairement à ce qui avait été annoncé en 1978, cette dernière avait continué à recevoir les déchets dits inertes et les dépôts des particuliers. Comme en 1978, le SIVALOM de Landerneau recherche un nouveau site et semble avoir sélectionné la carrière de Kerfeunten en Ploudiry, proche de l'Elorn, en amont d'une station de pompage. Il est dommage de constater que 7 ans après l'affaire de Lann Gazel, certaines positions n'ont pas évolué en matière d'environnement. Si le problème des ordures ménagères n'est un sujet facile pour personne et s'il faut bien stocker quelque part les déchets de notre civilisation, les critères de sélection des sites ont encore besoin d'être revus.